

À SAINT-GERMAIN-DU-PUY
Plaine de jeux Jacques Prévert
de 13h30 à 19h



Journée SPORT & CULTURE

Dimanche 11 septembre 2016



HAND, TENNIS DE TABLE, BADMINTON, GRS, TWIRLING, AÏKIDO, JIU-JITSU, JUDO

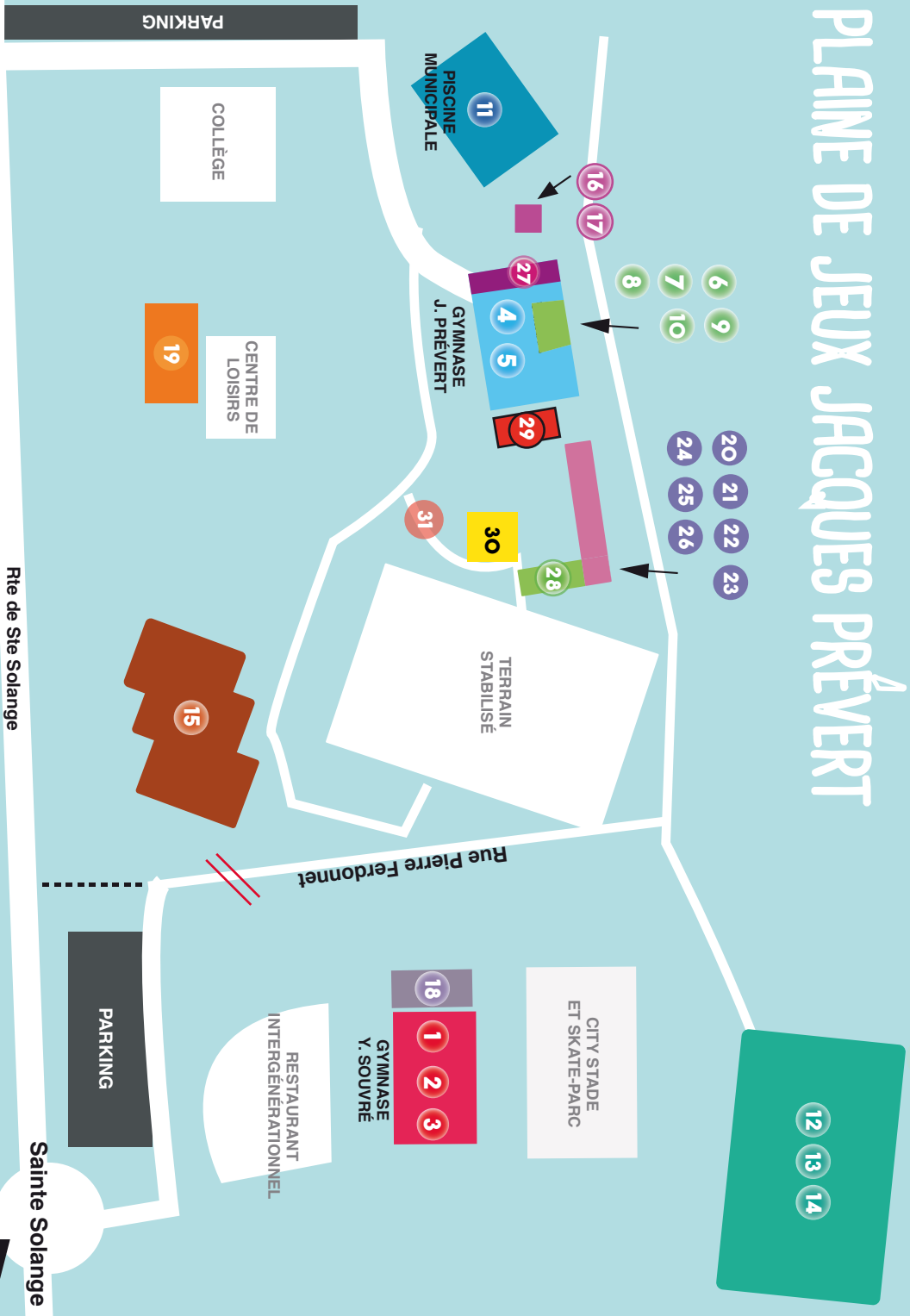
KICK BOXING, KARATÉ, NATATION, FOOTBALL, TIR À L'ARC, TENNIS, UNSS

THÉÂTRE, CHORALE, MUSIQUE, DANSE, YOGA, BASKET, MOTO, ATHLÉTISME

ENTRÉE LIBRE

ATELIERS DIVERS

PLAINE DE JEUX JACQUES PRÉVERT



Départ
à 10h

« PLAISIR SPORTIF »



Rencontre ludique sous forme de triathlon et de jeux d'adresse par équipe de 3.
Ouvverte à la population, aux associations germinoises et leurs amis!
Départ : piscine municipale - Voir fiche d'inscription et règlement.

A partir
de 13h30

PROGRAMME

Dès 13h30, venez découvrir les associations germinoises, avec initiations et démonstrations.
Cette journée sera animée par MédiaComs.

ASSOCIATIONS	LIEUX	ACTIVITÉS	HORAIRES
1 H ELAN GERMINOIS HANDBALL	GYMNASE YANNICK SOUVRE	Initiation Démonstration	13h30 - 16h 13h45 - 14h15
2 TENNIS DE TABLE GERMINOIS		Initiation Démonstration	16h - 18h30 17h - 18h
3 BADMINTON CLUB DE ST-GERMAIN-DU-PUY		Initiation Démonstration	16h - 18h30 17h - 18h
4 GRS	GYMNASE JACQUES PREVERT	Initiation	13h30 - 16h
5 TWIRLING SPORT GERMINOIS		Initiation	16h - 18h30
6 AÏKIDO CLUB DE ST-GERMAIN-DU-PUY	DOJO GYMNASE JACQUES PREVERT	Découverte et initiation ²⁹ (Les associations «arts-martiaux» seront également présentes sur un stand extérieur)	14h30 - 15h10
7 JUDO TAÏSO CLUB			15h15 - 15h55
8 KICK BOXING			16h - 16h40
9 JIU-JITSU BRESILIEN			16h45 - 17h25
10 FUDOSHIN KARATE DO		17h30 - 18h10	
11 CLUB NAUTIQUE MUNICIPAL GERMINOIS	PISCINE	Découverte natation sportive, aquagym Démonstration course et synchronisée	14h30 - 18h 15h - 15h40
12 ASSG - FOOTBALL	PLAINE DE JEUX	Eveil au foot	14h - 18h
13 1ère COMPAGNIE D'ARC		Initiation à la pratique sur cible à 10 m Démonstration	13h30 - 18h30 17h - 17h30
14 ETOILE DES MARCHEURS GERMINOIS - ATHLÉTISME		Initiation Démonstration	15h - 18h 17h - 17h30
15 TENNIS CLUB	COURTS DE TENNIS	Initiation	14h - 18h30
16 THÉÂTRE EN GERM	STANDS EXTERIEURS	Découverte Représentation	13h30 - 18h30 15h - 16h
17 BLOC NOTE - CHORALE		Découverte Représentation	13h30 - 18h30 15h - 16h

A partir
de 13h30

PROGRAMME (suite)

ASSOCIATIONS	LIEUX	ACTIVITÉS	HORAIRES
18 MOTO PASSION	PARKING LATERAL Y. SOUVRE	Exposition de motos, présentation de l'activité	14h - 18h30
19 BASKET CLUB GERMINOIS	PLATEAU CENTRE DE LOISIRS	Présentation, initiation et jeux	14h - 18h30
20 UNSS - SPORT SCOLAIRE	STANDS EXTERIEURS	Présentation du sport scolaire	13h30 - 18h30
21 ST GERMAIN ACCUEIL		Découverte de l'activité	13h30 - 18h30
22 INTER-COEUR AFRIQUE		Découverte de l'activité	13h30 - 18h30
23 ADAGIO - MUSIQUE		Découverte de l'activité	13h30 - 18h30
24 MOV'N DANCE 18		Découverte de l'activité	13h30 - 18h30
25 EPGV - GYM VOLONTAIRE		Découverte de l'activité	13h30 - 18h30
26 RELAX YOGA CLUB		Découverte de l'activité	13h30 - 18h30
27 DANSE DE SALON Par Saint-Germain accueil	SALLE DE DANSE	Découverte de l'activité	14h - 16h
28 ETOILE DES MARCHEURS GERMINOIS - ATHLÉTISME	SALLE DE GYM	Initiation	14h - 15h

30 DÉMONSTRATIONS - SCÈNE OUVERTE A partir de 14h

de 14h à 15h	de 15h45 à 16h30	de 18h à 19h
« SPORTS DE COMBAT » Aïkido Karaté Judo Jiu jitsu brésilien Kick Boxing	« GYM ET DANSE » GRS Twirling Movn'Dance Danse de salon	« MUSIQUE » Adagio Inter cœur africain

SUR PLACE



31 RESTAURATION : sandwiches, frites, boissons... venez vous restaurer tout au long de la journée auprès de la buvette.



32 BAPTÊME À DOS DE PONEY : pour les plus jeunes de 14h à 18h, avec la « Ferme de Saint-Germain »

TOMBOLA
GRATUITE

«Plaisir Sportif» – Bulletin d'inscription

PARTICIPANT 1

Nom :
Prénom :
Age :
Sexe M ou F
Adresse :
Ville:
Mail ou tél. :
Epreuve athlétique choisie.....
Jeu d'adresse choisi*.....
Si mineur, nom et prénom du tuteur légal : ____

PARTICIPANT 2

Nom :
Prénom :
Age :
Sexe M ou F
Adresse :
Ville:
Mail ou tél. :
Epreuve athlétique choisie.....
Jeu d'adresse choisi*.....
Si mineur, nom et prénom du tuteur légal : ____

PARTICIPANT 3

Nom :
Prénom :
Age :
Sexe M ou F
Adresse :
Ville:
Mail ou tél. :
Epreuve athlétique choisie.....
Jeu d'adresse choisi*.....
Si mineur, nom et prénom du tuteur légal : ____

«Je déclare avoir pris connaissance du règlement de l'opération et dispose d'une assurance susceptible de couvrir les dommages aux personnes et aux biens que je (ou le mineur sous ma responsabilité) pourrais aussi bien causer que subir.

Je déclare que le mineur inscrit est, et demeure sous mon entière responsabilité. En conséquence, je reconnais que la ville de Saint Germain du Puy ne saurait être responsable des dommages causés par/ou, au détriment du mineur inscrit.

Par ailleurs, je déclare que je (ou le mineur) ne présente pas de contre indication à la pratique du sport et des activités proposées dans le cadre de l'opération, et suis (ou est) apte à y participer».

Signature du participant 1
(ou tuteur légal)

Signature du participant 2
(ou tuteur légal)

Signature du participant 3
(ou tuteur légal)

* voir règlement (article3)

«Plaisir Sportif» – Bulletin d'inscription

PARTICIPANT 1

Nom :
Prénom :
Age :
Sexe M ou F
Adresse :
Ville:
Mail ou tél. :
Epreuve athlétique choisie.....
Jeu d'adresse choisi*.....
Si mineur, nom et prénom du tuteur légal : ____

PARTICIPANT 2

Nom :
Prénom :
Age :
Sexe M ou F
Adresse :
Ville:
Mail ou tél. :
Epreuve athlétique choisie.....
Jeu d'adresse choisi*.....
Si mineur, nom et prénom du tuteur légal : ____

PARTICIPANT 3

Nom :
Prénom :
Age :
Sexe M ou F
Adresse :
Ville:
Mail ou tél. :
Epreuve athlétique choisie.....
Jeu d'adresse choisi*.....
Si mineur, nom et prénom du tuteur légal : ____

«Je déclare avoir pris connaissance du règlement de l'opération et dispose d'une assurance susceptible de couvrir les dommages aux personnes et aux biens que je (ou le mineur sous ma responsabilité) pourrais aussi bien causer que subir.

Je déclare que le mineur inscrit est, et demeure sous mon entière responsabilité. En conséquence, je reconnais que la ville de Saint Germain du Puy ne saurait être responsable des dommages causés par/ou, au détriment du mineur inscrit.

Par ailleurs, je déclare que je (ou le mineur) ne présente pas de contre indication à la pratique du sport et des activités proposées dans le cadre de l'opération, et suis (ou est) apte à y participer».

Signature du participant 1
(ou tuteur légal)

Signature du participant 2
(ou tuteur légal)

Signature du participant 3
(ou tuteur légal)

* voir règlement (article3)

PLAISIR SPORTIF

**Rencontre ludique sous forme de triathlon et de jeux d'adresse par équipe de 3.
ouverte à la population, aux associations germinoises et leurs amis!**

départ : piscine municipale

Règlement

Article 1 : Présentation

«*Plaisir sportif*» est une manifestation sportive à caractère ludique organisée par la ville de Saint Germain du puy. Cette nouvelle édition se déroulera **le dimanche 11 septembre 2016 avec le début des épreuves à 10h.**

Article 2 : Inscriptions

Cette manifestation est gratuite et ouverte à des équipes de trois personnes avec comme âge minimum 7 ans et sans limite d'âge maximum.

Le bulletin d'inscription (en annexe ou téléchargeable sur le site de la commune) est à déposer en mairie, à la piscine ou à transmettre par mail à l'adresse suivante : activites.sportives@saintgermaindupuy.fr

Possibilité de s'inscrire le jour même à partir de 9h00 à la piscine municipale (et jusqu'à 9h45).

Article 3 : Les épreuves

3 épreuves athlétiques et 3 jeux d'adresse sont au programme de cette matinée :

Natation : 75 m en nage libre. **VTT ou VTC** : 3300 m. **Course à pied** : 800 m.

Puis **tir à l'arc, football et tennis de table**, pour les jeux d'adresse.

Chaque participant réalise une épreuve athlétique et un jeu d'adresse.

Chaque équipe doit apporter son propre VTT ou VTC et le port du casque est obligatoire.

Article 4 : Annulation de la manifestation

En cas de force majeure, de catastrophes naturelles ou de toutes circonstances mettant en danger la sécurité des participants, l'organisateur se réserve le droit de l'annuler.

Article 5 : Assurances et responsabilité civile

Conformément à la loi, la ville de Saint-Germain du Puy, organisatrice de la manifestation a souscrit une assurance couvrant les conséquences de sa responsabilité civile et celles de ses préposés. Il incombe à chaque participant de s'assurer personnellement.

La responsabilité de la ville ne saurait être engagée en-dehors du parcours balisé et du lieu de rassemblement.

Le titulaire de l'autorité légale est responsable des mineurs qu'il inscrit. Ces derniers sont, et demeureront sous son entière responsabilité.

Article 6 : Autres règles à respecter

Il appartient à chacun de respecter :

- les autres participants
- l'environnement et de ne pas jeter dans la nature toute forme d'objet tel que bouteilles vides, emballages, papiers ou plastiques.
- le matériel sportif mis à la disposition des participants gratuitement.

Article 7 : Utilisation d'images

Chaque participant autorise expressément l'organisateur ainsi que ses ayants droit (partenaires, médias..) à utiliser son nom, ainsi que les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à « Plaisir sportif » sans que cela lui confère un droit, un avantage à quelque titre que ce soit. Conformément à la loi n° 78-17 du 6/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant.

Article 8 : Acceptation du règlement

Toute personne participant à « Plaisir sportif » 2016 déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepte l'intégralité des clauses.

PLAISIR SPORTIF

**Rencontre ludique sous forme de triathlon et de jeux d'adresse par équipe de 3.
ouverte à la population, aux associations germinoises et leurs amis!**

départ : piscine municipale

Règlement

Article 1 : Présentation

«*Plaisir sportif*» est une manifestation sportive à caractère ludique organisée par la ville de Saint Germain du puy. Cette nouvelle édition se déroulera **le dimanche 11 septembre 2016 avec le début des épreuves à 10h.**

Article 2 : Inscriptions

Cette manifestation est gratuite et ouverte à des équipes de trois personnes avec comme âge minimum 7 ans et sans limite d'âge maximum.

Le bulletin d'inscription (en annexe ou téléchargeable sur le site de la commune) est à déposer en mairie, à la piscine ou à transmettre par mail à l'adresse suivante : activites.sportives@saintgermaindupuy.fr

Possibilité de s'inscrire le jour même à partir de 9h00 à la piscine municipale (et jusqu'à 9h45).

Article 3 : Les épreuves

3 épreuves athlétiques et 3 jeux d'adresse sont au programme de cette matinée :

Natation : 75 m en nage libre. **VTT ou VTC** : 3300 m. **Course à pied** : 800 m.

Puis **tir à l'arc, football et tennis de table**, pour les jeux d'adresse.

Chaque participant réalise une épreuve athlétique et un jeu d'adresse.

Chaque équipe doit apporter son propre VTT ou VTC et le port du casque est obligatoire.

Article 4 : Annulation de la manifestation

En cas de force majeure, de catastrophes naturelles ou de toutes circonstances mettant en danger la sécurité des participants, l'organisateur se réserve le droit de l'annuler.

Article 5 : Assurances et responsabilité civile

Conformément à la loi, la ville de Saint-Germain du Puy, organisatrice de la manifestation a souscrit une assurance couvrant les conséquences de sa responsabilité civile et celles de ses préposés. Il incombe à chaque participant de s'assurer personnellement.

La responsabilité de la ville ne saurait être engagée en-dehors du parcours balisé et du lieu de rassemblement.

Le titulaire de l'autorité légale est responsable des mineurs qu'il inscrit. Ces derniers sont, et demeureront sous son entière responsabilité.

Article 6 : Autres règles à respecter

Il appartient à chacun de respecter :

- les autres participants
- l'environnement et de ne pas jeter dans la nature toute forme d'objet tel que bouteilles vides, emballages, papiers ou plastiques.
- le matériel sportif mis à la disposition des participants gratuitement.

Article 7 : Utilisation d'images

Chaque participant autorise expressément l'organisateur ainsi que ses ayants droit (partenaires, médias..) à utiliser son nom, ainsi que les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation à « Plaisir sportif » sans que cela lui confère un droit, un avantage à quelque titre que ce soit. Conformément à la loi n° 78-17 du 6/01/1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants disposent d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles les concernant.

Article 8 : Acceptation du règlement

Toute personne participant à « Plaisir sportif » 2016 déclare avoir pris connaissance du règlement et en accepte l'intégralité des clauses.